

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Wissembourg
Commune de CLIMBACH

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CLIMBACH

Séance du 12 Janvier 2026 à 19h30

Dans la salle du conseil municipal
Sous la présidence de Catherine SCHLICK, Maire de Climbach

Convocation envoyée le 7 janvier 2026

Nombre de Conseillers : 11
Conseillers en fonctions : 11
Conseillers présents : 9
Nombre de procuration : 2
Secrétaire de séance : Jean- Francois PEYRET

Présents :

Catherine SCHLICK, le Maire, Simon KOCHERT 1^{er} adjoint, Loïck LAMBERT 2^{ème} adjoint
Éric LAMBERT, Jean-François PEYRET, Éric LOEFFLER, Patrick FAUTH, Valérie BRACKER, Cathy NEHER

Absents :

Thomas KOCHERT (excusé donne procuration à Éric LOEFFLER)
Marc KOCHERT (excusé donne procuration à Cathy NEHER)

Le Quorum pour délibérer est atteint

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-François PEYRET a été désigné comme secrétaire de séance

APPROBATION ET EMARGEMENT DES PV DES DERNIERES SEANCES :

Le PV de la séance du 15 décembre 2025 a été approuvé par le conseil municipal

Le PV de la séance du 29 décembre 2025 a été approuvé par le conseil municipal : Cathy NEHER ne s'est pas prononcée en faveur de cette approbation motivée par une erreur matérielle constatée liée à un copier/coller de l'heure de fin de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. VALIDATION DU PASSAGE DES LIGNES TELEPHONIQUES EN VoIP SUITE FIN DU RESEAU CUIVRE
2. CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE PERMANENT A TEMPS NON COMPLET
3. DIVERS

DEL2026 – 01**POINT 1 : VALIDATION DU PASSAGE DES LIGNES TELEPHONIQUES EN VoIP SUITE FIN DU RESEAU CUIVRE**

Vu l'arrêt du réseau cuivre définitif fin janvier 2026, notre prestation téléphonique Groupe VIP TELECOM nous propose la mise à jour de notre installation téléphonique avec les conditions suivantes :

- Le tarif de l'abonnement reste inchangé.
- Aucun réengagement sur les contrats en cours.

La migration vers la VoIP comprend : un déplacement technicien pour la bascule en trunk IP (école et mairie) et 1 licence logicielle par trunk IP.

Le coût forfaitaire s'élève à 500 euros H.T et un délai de dix jours voire plus est requis pour réaliser la bascule.

Après délibération le conseil municipal :

AUTORISE le maire à signer l'offre, sous réserve que la non-reconduction du contrat initial et sa date d'échéance y soient mentionnées noir sur blanc.

Pour : 7 + 1
Contre : 1 + 1
Abstention : 1

DEL2026 – 02**POINT 2 : CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE PERMANENT A TEMPS NON COMPLET**

Suite au départ à la retraite de la femme de ménage, il a été convenu de recruter d'un agent contractuel pour le nettoyage de nos locaux à compter du 1^{er} février 2026.

L'offre d'emploi a été publiée sur le site emploi public territorial sous numéro de vacances V06726010500005001 et sur notre page Facebook en date du 5 janvier 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE la création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet, à raison de 16/35^{ème}, à compter du 1^{er} février 2026 pour assurer le nettoyage et l'entretien des locaux communaux sur le fondement de l'article L332-8 3° du code général de la fonction publique pour les communes de moins de 1000 habitants.

PREND ACTE que la rémunération est fixée conformément à la grille indiciaire du cadre d'emplois des adjoints techniques

Pour : 8 + 1
Contre : 1 + 1
Abstention : 0

POINT 3 : DIVERS**Ecole de Climbach :**

Un rendez-vous téléphonique le 14 janvier 2026 avec la Sénatrice

Une réunion le 17 janvier 2026 à 10h en mairie sont invités l'Inspectrice d'Académie, la directrice de l'école, Directeur de la Maison d'Enfants et la sénatrice Elsa Schalck.

Un rendez-vous informel avec le maire de Wingen et son adjoint le 19 janvier 2026

Ecole de Climbach :

Remplacement des essuie-mains par des serviettes en tissu.

Réparation des Volets roulants :

Intervention de l'entreprise GROSS à partir du 15 février 2025

Arbres au porche de la chapelle :

Abattage de tilleul dangereux pour les promeneurs, devis en cours

Caravane au porche de la chapelle :

Départ repoussé au 31 janvier 2026 pour cause panne de la caravane.

Plus personne ne demandant la parole, le Maire lève la séance à 20h53

Le secrétaire de Séance
Jean-François PEYRET



Le Maire
Catherine SCHLICK

